

ROMUALD WADAGNI

Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances du Bénin

Je pense que nous avons raison de nous inquiéter de ce qu'il se passe au Sahel. Ce faisant, nous verrons que séparer la sécurité de l'économie n'est pas pertinent, car tout est lié en réalité. Sur la période 2010-2020, les pays du Sahel ont lancé un processus d'accélération de la croissance et de réduction de la pauvreté, certes à des degrés divers. Eu égard à l'évolution de l'économie des pays de l'UEMOA, par exemple, sur cette même période, huit pays dans la région ont connu un taux de croissance de 7 % ou plus pendant sept ans de suite. Cette région est d'extrême pauvreté, une région caractérisée par un écart très important entre ce que vous pouvez constater dans les grandes villes et la situation sociale et économique assez frappante une fois sortis de ces grandes villes. Ces régions ont cependant enclenché un début d'accélération du développement et de réduction de la pauvreté. En 2020, le covid a frappé ; la pandémie a mis un frein à cet élan. L'exacerbation de quelques enjeux globaux est ensuite apparue, pour lesquels le Sahel est un terreau très favorable.

Considérons les enjeux liés aux enjeux climatiques dont nous parlons depuis plusieurs années. Les pays du Sahel présentent des caractéristiques favorables à l'aggravation de ces enjeux. Sur ces trois dernières années, nous avons relevé une dégradation de la production agricole au Niger liée au changement climatique et à la baisse de la pluviométrie. Ces pays sont ainsi frappés par une extrême pauvreté et subissent un écart très important entre ceux qui ont les moyens et ceux qui ne les ont pas, ce qui peut générer des tensions sociales. De surcroît, au regard de leur localisation géographique, ces pays subissent de plein fouet les enjeux du changement climatique. Depuis la crise libyenne qui a enclenché un débordement des attaques terroristes vers le Sahel et maintenant vers le Sud, les pays du Sahel doivent désormais composer avec l'installation d'organisations terroristes. Nous avons de fait le sentiment que cette zone a tous les problèmes du monde. On parle de changement climatique, ils sont concernés. On parle d'attaques terroristes, ils sont concernés. On parle d'enjeux de base pour s'assurer que les populations aient accès à l'éducation, l'eau, les infrastructures de base, ils sont concernés car ils ont un niveau de développement très faible.

L'élan que j'ai évoqué sur la période 2010-2020 au cours duquel des pays ont commencé à faire des efforts, a enclenché un développement à la base, mais s'est arrêté avec la covid. Nous pensions que celui-ci reprendrait, mais avec les enjeux climatiques et sécuritaires, les circonstances commencent à être compliquées. Des solutions existent cependant. Rien n'est perdu par conséquent, des moyens peuvent se dessiner, des initiatives peuvent être mises sur la table pour aider ces pays à s'en sortir. Toutefois, seuls, ils ne pourront pas agir.

Thierry de Montbrial, fondateur et président de l'Ifri et de la WPC

Merci beaucoup, c'est un excellent point de départ. [...]

Je tiens à vous pousser un peu à la suite de ces explications, car vous avez principalement raisonné en termes économiques. Vous avez des expériences étrangères importantes. Vous savez que nombre d'analystes et de critiques mettent l'accent sur les inefficacités en matière d'organisation, sur la corruption, sur les critiques des élites que nous observons un peu partout et pas uniquement dans votre pays. Ces élites sont donc très critiquées et donnent un terrain fertile à la propagation des idéologies djihadistes et révolutionnaires. Je rappelle au demeurant que les pays enclavés ne sont pas les seuls menacés puisque nous considérons que le risque terroriste djihadiste s'étend également vers les pays du golfe de Guinée. Des pays très importants, que je n'ai pas besoin de citer, se retrouvent également concernés. C'est bien là une réalité forte. Avant de donner la parole aux deux orateurs plus sécuritaires, je tiens à vous pousser un peu afin d'observer vos réactions à la suite de mes propos.

Romuald Wadagni

Je n'ai pas voulu ajouter un aspect précédemment, aspect qui rejoint votre question. Je me suis retenu de le dire car j'avais le sentiment d'être trop négatif dans mes propos et à la limite désespérant pour la région. Un double problème de base existe toutefois pour de nombreux pays en Afrique : la gouvernance et le faible niveau de formation du capital humain. Nous avons abordé l'aggravation de la situation sécuritaire, le changement climatique, mais tous les mouvements sociaux ainsi que les coups d'État dans la zone, de la Guinée au Mali, créent une autre forme d'insécurité. Ces phénomènes surviennent en l'absence de gouvernance stable, en l'absence d'institutions capables de faire respecter les textes. Vous avez raison, un problème de gouvernance et de formation de capital humain ressort. Considérons le cas du Bénin. M. Tchibozo affirmait qu'une question restait ouverte : par quoi commencer ?

En 2016, j'étais en charge du budget. Pour le Bénin, avec le gouvernement, nous avons décidé de réserver une partie du budget pour corriger l'extrême pauvreté, pour nous assurer que les populations aient accès au minimum : eau potable, accès à la microfinance. Le reste a visé à mettre l'accent sur la formation du capital humain. Nous avons décidé que 70 % de nos jeunes seraient formés aux métiers techniques et professionnels. Les universités sont mal équipées et forment des personnes qui deviennent des chômeurs, autre élément qui crée un cadre propice à la mauvaise gouvernance. Nous avons donc concentré nos efforts sur les lois et sur les textes pour avoir une bonne gouvernance, et le reste de notre effort sur le capital humain : former les jeunes. En ayant des jeunes formés, bien éduqués pouvant utiliser leurs mains, vous créez alors des conditions pour avoir moins de mauvaise gouvernance et moins de corruption. Le temps nous dira si nous avons raison de procéder de la sorte. Il est certain cependant qu'en 2021, nous avons réalisé 7,2 % de croissance. Cette année, la Banque mondiale a annoncé un taux d'inflation de 2,2 % pour le Bénin, l'un des taux d'inflation les plus faibles de toute l'Afrique. Des résultats nous montrent que la direction est bonne.

Lorsque nous avons établi la constitution au Bénin, nous avons inscrit qu'aucun Béninois ne pouvait diriger le Bénin pendant plus de deux mandats consécutifs. Nous mettons ainsi un frein aux changements de constitution. Cette conduite est discutable, ou non, c'est cependant le choix que nous avons fait. Nous avons établi des lois concernant des secteurs clés tels que la santé ou encore les impôts, car nous ne pouvons pas accepter que les syndicats bloquent le domaine de la santé ni que des grèves durent plus de dix jours par an dans ce secteur. On nous a trouvé un peu trop durs. Toutefois, les personnes viennent désormais de la sous-région



pour se faire soigner au Bénin. Sur les trois dernières années où aucune grève ne s'est déroulée, nos structures sanitaires ont fonctionné. Nous avons passé une loi stipulant qu'un fonctionnaire dans le domaine de la santé devait se concentrer et passer un minimum d'heures pour soigner les populations. Un médecin recruté par l'État est mal payé. On laisse donc les structures sanitaires publiques et on gère sa propre clinique. La population ne peut pas être soignée dans ces circonstances. Cette pratique est désormais interdite ; l'État vous recrute, vous devez vous concentrer et travailler pour la population. Vous devez accepter d'aller dans les milieux ruraux, d'aller travailler à la base. Toutes ces lois contribuent à une meilleure gouvernance. Un ensemble de démarches est nécessaire pour régler ces questions de gouvernance. L'exemple doit être donné depuis le haut, puis descendre secteur par secteur pour nous assurer que les personnes sont effectivement à la tâche et que les structures fonctionnent, que les textes sont clairs, simplifiés et que les gouvernants donnent eux-mêmes l'exemple.

En agissant ainsi et une fois l'accent mis sur la formation, je pense que nous y arrivons avec le temps. C'est bien ce que nous faisons. Si les jeunes ne sont pas formés, n'importe qui peut venir leur proposer de l'argent ; ils écouteront les organisations non orthodoxes, ils se laisseront alors enrôler dans des groupes qui n'aspirent qu'à déstabiliser les États. L'État doit impérativement donner l'exemple, nous devons avoir des constitutions claires, des lois claires et adaptées aux réalités de chaque pays. Nous n'affirmons pas que ces exemples de textes doivent être la règle partout. Toutefois, pour le Bénin et compte tenu du contexte, ces lois sont utiles et permettent de régler les questions de gouvernance et de formations des jeunes.